

Communiqué pour les médias
A l'attention de la population du Val d'Hérens

12 mai 2021

Position de l'Association des communes du Val d'Hérens (ACVH) relative à la thématique des fusions de communes

Information aux citoyennes et citoyens du Val d'Hérens

La question de l'avenir des 5 communes du Val d'Hérens – comprenant par ordre alphabétique Evolène, Hérémenche, Mont-Noble, Saint-Martin et Vex – interpelle de plus en plus les habitants de la vallée et intéresse bien au-delà de nos frontières géographiques. D'un point de vue extérieur et compte tenu de l'exemple annivard, un regroupement des 5 entités sous la bannière « Hérens » semble être une évidence. Cependant, les routes d'accès distinctes pour les rives gauche et droite, les fortes identités locales, les disparités démographiques, les entités touristiques séparées ainsi que des réalités financières fondamentalement différentes constituent autant de paramètres qui viennent nuancer l'apparente homogénéité du « projet hérensard ». Élément essentiel : la nécessité de se regrouper est perçue avec un degré d'urgence considérablement différent d'une commune à l'autre, en fonction du contexte financier, administratif et/ou politique.

Sur la base de ce constat global et partagé, l'Association des communes du Val d'Hérens, par son comité constitué des cinq présidentes et présidents de commune, a abordé plusieurs fois la thématique de la fusion lors de la dernière législature 2017-2020. La réalisation d'une étude de fusion à l'échelle de la vallée a été envisagée, dans le but de faire ressortir de manière objective les avantages et inconvénients d'une telle démarche et permettre ainsi au débat d'aller au-delà des éléments cités dans le paragraphe précédent. Toutefois, cela n'a pas été fait car seules 3 des 5 communes s'y sont déclarées favorables. Mont-Noble avait en effet déjà avancé avec son sondage auprès de la population, dont le résultat favorisait un rapprochement avec Sion. Hérémenche quant à elle estimait qu'une telle démarche était prématurée et ne souhaitait donc pas s'engager dans cette voie. Sans cohérence territoriale, cela ne faisait alors pas de sens qu'Evolène, Saint-Martin et Vex initient une étude à trois. Le thème de la fusion de communes a dès lors été renvoyé sur les tables des différents conseils communaux, chaque commune étant alors libre de réfléchir à son avenir en examinant les options possibles, lesquelles diffèrent forcément en fonction de la position géographique. Cette démarche de réflexion individuelle a donc été poursuivie par Mont-Noble et initiée par Vex. Saint-Martin, qui s'était officiellement prononcé en faveur d'une fusion à 5, doit depuis se contenter du statu quo.

Depuis lors, la Ville de Sion a communiqué en août dernier son intention de devenir la capitale suisse des Alpes, puis une nouvelle législature a débuté. Si la période électorale et l'ambition sédunoise ont pu raviver les discussions dans la presse et dans la population, les positions des communes par rapport à une éventuelle fusion n'ont toutefois pas changé. L'ACVH prend ainsi acte de la demande formelle de Mont-Noble à Sion. Les habitants de Mase, Nax et Vernamiège décideront s'ils valident ce choix au moment du vote. Hérémenche quant à elle a annoncé vouloir renforcer prioritairement ses collaborations intercommunales.

Finalement et par faute de dénominateur commun, le comité ACVH se concentre actuellement uniquement sur les quelques collaborations intercommunales concernant les 5 communes.

Contact : L'ACVH n'a pas pour vocation de commenter les choix souverains de ses communes membres. Aussi, pour toute question ou demande supplémentaire, prière vous adresser directement à la commune en question.

Association des communes du Val d'Hérens
Par sa Présidente, Virginie Gaspoz